

**COMMUNE DE PAZAYAC**  
**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE SARLAT**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Date de la convocation : 09 janvier 2024

Date de la séance : 16 janvier 2024

Nombre des conseillers municipaux : 14

Nombre de présents : 08

Absents avec procuration : 0

*Présents* : DUMONTET Jean-Jacques ; MEYNARD Michel ; CLAUZADE Annick ; NORMAND Catherine ; CHARLIER Régine ; PRINCE Christophe ; LANDORMY Éric ; CATUS Jérémy

*Absents* : VERLHAC Jean-Claude ; LANSADE Suzy ; PRÉVOST Laurent ; GAUMY Delphine ; AUTEF David ; BROUSSOU Laurent

Secrétaire de séance : Jérémy CATUS

Les délibérations présentées et examinées lors de la séance du 16 janvier 2024 sont les suivantes :

-Délibération 2024-01 : Personnel communal – Mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade – **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-02 : Mandat au Centre de Gestion de la Dordogne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d’une convention de participation dans le domaine de la prévoyance - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-03 : - Versement de la prime de pouvoir d’achat exceptionnelle - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-04 : Garderie intercommunale du mercredi matin – reconduction de la convention portant création d’une entente entre les communes de Larche, de Saint Cernin de Larche, de Chartrier Ferrière, de Chasteaux, de Lissac sur Couze, de Pazayac et de La Feuillade - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-05 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent) - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-06 : Dénomination de la voie communale « Lotissement Le Gour Neuf » - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-07 : Adhésion et transfert de la compétence obligatoire « protection du point de prélèvement » - Transfert de la compétence optionnelle EAU POTABLE de la commune d’Alles sur Dordogne au SMDE24 - **Approuvé à l’unanimité**

-Délibération 2024-08 : Aménagement chemin de la Centenaire dans le cadre d’un projet de création de lots à bâtir (projet à l’initiative d’un particulier) - **Approuvé à l’unanimité**